

Monsieur;

Vous jugez fort bien de P. Merseus; et je me suis  
étonné, comme vous avez tant duré dans la libéralité  
de lui donner du passe-temps. mais les répliques des  
adversaires qu'il vous a suscitez vous y auront animé,  
car, à vrai dire, j'ay toujours trouvé qu'ils n'estoyent  
pas gens de commune estoffe. J'ay peu icy par

boutades ce que Grotius a commenté sur les passages  
de Artobrich, et me tarde bien d'en sçavoir un jugement.  
si avez prins la peine de le lire. Il me semble  
vous avoir ouy dire, que M. du Moulin avoit occasion  
d'en toucher quelque chose, en achevant quelque piece  
qu'il a sous la presse. mais cela sera, peut estre,  
encor bien du temps à venir. Cependant ie n'entens  
pas vous presser. Vous pourriez vous plaindre d'estre  
retombé entre les mains d'un second Merseus. A  
beaucoup de loisir, et quand il vous prendra envie  
de vous delasser de vos travaux, vous me marquerez  
bien en peu de lignes le compte que je dois faire de  
ce lier. quoy qu'il en soit, il me semble, qu'un  
homme ayant le zele qu'il fault pour la cause  
de la Religion, se passeroit bien de publier aujourd'uy  
quelques sentimens paradoxes qu'il pourroit avoir  
contre ce que son parti ~~est~~ a soutenu jusques à  
present, en choses, peut estre, non essentielles au salut.  
Mais j'ay ose desjà trop déterminer en vers vous. Je  
vous baise les mains et demeure à tousiours,

Très-humble et très-aff. serv.  
Cujgers

Ce n'est pas peu de chose qu'on vous a imposé de faire la paix entre  
la Bourgogne et la Flandre. Cela est digne toutcy de Mr. de Vion: la  
chose paroit exorbitante. Il y aura de la façon à faire tenir M. de  
Saurainen, qui croit ex avoir tant à dire, et M. Merseus, qui n'a rien  
rien dit. nous attendrons sçavoir, quel sera le succès de Mr. Vionisme.

Aulcamp, madame Monsieur,  
le 28<sup>e</sup> de may 1640.





A Monsieur

Monsieur Rivet, Doct.<sup>r</sup> et  
Profess.<sup>r</sup> en Théologie, à la  
Hague.

47

Alamp à malde  
le 17. de Juin 1714